

"Marseille Aménagement" doit recadrer son action

Par Bernadette Spagnoli
bspagnoli@laprovence-presse.fr

Président de la société d'économie mixte Marseille Aménagement depuis le 26 juin, Philippe Sanmarco ne s'embarrasse pas de fioritures. Il vient de présenter les perspectives et les orientations de la structure qui compte sept actionnaires dont le premier est la Ville de Marseille.

Il déclarait d'emblée : "Marseille Aménagement est une société de droit privé au service des collectivités locales, elle ne peut donc pas faire n'importe quoi". Et d'entrer dans le vif du sujet en présentant divers "recadrages" concernant les grands projets urbains de Marseille.

► LE P.R.I. ÉTENDU

Le Périmètre de Restauration Immobilière a été lancé en 1995 pour les quartiers Belsunce, Noailles et le Chapitre. Le partenariat Marseille Aménagement/Ville arrive à échéance fin 2009. "Il faut aller le plus loin possible, accé-



► Charles Boumendil, directeur général et Philippe Sanmarco, président de Marseille Aménagement. / PHOTO JÉRÔME LIÉGEAIS

léger ce qui est possible de l'être jusqu'à la fin 2009 avant de se positionner sur un nouveau mandat", indique Philippe Sanmarco avant de préciser : "la priorité doit être donnée aux propriétaires occupants tant que les mesures de défiscalisation ont toujours cours". Le P.R.I. sera sans doute étendu au cours Julien, à Vauban et aux Chartreux.

► LA ZAC DE LA BOURSE

Dans le cadre de la zone d'aménagement concerté du centre Bourse, il n'y aura pas de construction en bas des tours Labourdette et l'extension commerciale sera moins importante.

"Priorité sera donnée à la gestion des espaces publics qui sont dans un état déplorable, il faut mettre un coup d'arrêt à la dégradation de ce quartier et redonner confiance aux commerçants installés

en bas des tours", affirmait encore le président de Marseille Aménagement.

► LES AUTRES ZAC

À Sainte-Marthe, à la Capelle et au vallon Régné, les programmes immobiliers prévoient la construction de 6 000 logements.

Compte tenu de la conjoncture défavorable, les représentants de Marseille Aménagement, "sans vouloir se dérober" car "la demande en logements reste forte sur Marseille et le rythme de développement des opérations sera tenu", estiment qu'il faudra sans doute renégocier à la baisse le prix du m².

► 2013

Marseille Aménagement compte bien "être partenaire et acteur" de ce qui va se faire à l'horizon 2013, année où Marseille sera capitale européenne de la culture. "Un événement qui va dynamiser toutes les énergies de la ville et de la région." ■

 Réagissez à cet article
www.laprovence.com